

ENERCON GmbH  
16 rue des Bosquets – 44840 Les Sorinières - France

Votre interlocuteur : Simon Girard – Ingénieur commercial  
Phone: +33 – (0) 2 28 09 36 27  
Fax: +33 – (0) 2 28 09 36 29  
E-Mail : [simon.girard@enercon.de](mailto:simon.girard@enercon.de)



**Mairie de Moisdon-La-Rivière**  
*Madame la Commissaire enquêtrice*  
4 rue du Camp  
44520 Moisdon-la-Rivière

Le lundi 2 juillet 2018

**Contribution à l'enquête publique portant sur le projet du parc éolien sur la commune de Moisdon-la-Rivière.**

Madame la Commissaire enquêtrice,

Par le présent courrier je tiens, au nom de la société ENERCON, à souligner le grand intérêt que représente le projet éolien de Moisdon-la-Rivière, porté par la société IEL, partenaire d'ENERCON depuis plusieurs années.

ENERCON, société familiale fondée en 1984 en Allemagne, a implanté en 2003 son premier parc éolien en France. Aujourd'hui c'est plus de 3.500 MW de capacité qui ont été installées faisant d'ENERCON le second constructeur en part de marché de l'hexagone. A ces installations s'associent directement la création de 800 postes dans l'industrie (avec la fabrication de mât en béton dans l'Oise), la maintenance et le suivi des projets.

Suivant la tendance nationale, ENERCON installe depuis 2016 plus de 200 éoliennes par an en France (240 en 2018). Afin de suivre ce développement, 80 emplois non-délocalisables sont créés chaque année.

Le projet d'implantation de quatre éoliennes à Moisdon-la-Rivière, représente la possible création d'un poste de technicien, basé dans le centre de maintenance voisin de Candé. Ainsi ENERCON a, au cours des quinze dernières années, ouvert vingt-huit centres de maintenance partout en France, afin d'intervenir au plus vite sur les parcs éoliens sous notre supervision. Ces centres de maintenance sont la preuve de la création d'emplois non-délocalisable en région qui accompagnent la nécessaire transition énergétique et sociétale de la France.

De plus, le projet présenté par IEL propose l'extension d'un parc existant permettant une réduction des impacts par rapport à une création de parcs. La massification des parcs actuels étant souvent préconisée par les services de l'Etat, mais également les élus locaux, le projet d'IEL vient s'insérer logiquement dans la politique de déploiement des énergies renouvelables.

Comptant sur la réalisation de ce projet, je vous prie de prendre en compte l'avis favorable d'ENERCON pour ce projet et d'agrée, Madame la commissaire enquêtrice, l'expression de mes sentiments distingués.

Bien cordialement,

Simon Girard   
Ingénieur Commercial ENERCON Ouest

